

**SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2017**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 20 mars 2017, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                   Évans Potvin   Richard Lapointe  
  Martin Voyer   Lévis Duchesne  
  André Fortin

Est absent le conseiller :                       Sylvain Lavoie

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents :                            Le greffier, Mario Bouchard

**1.   OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

**2.                   65.03.2017           LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017.
4. Rapport des activités du conseil :
  - 4.1. Administration et développement :
    - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
    - 4.1.2. Versement d'une subvention en lien avec la politique d'intervention en matière de développement économique.
  - 4.2. Gestion du territoire :
    - 4.2.1. Avis de motion – Adoption d'un règlement modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur
    - 4.2.2. Avis de motion – Adoption d'un règlement modifiant le règlement de construction n° 24-99 et ses amendements en vigueur.
    - 4.2.3. Adoption du premier projet de règlement n° 213-2016 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur.
    - 4.2.4. Adoption du projet de règlement n° 214-2016 modifiant le règlement de construction n° 24-99 et ses amendements en vigueur.
    - 4.2.5. Demande d'autorisation Commission de protection du territoire agricole du Québec pour agrandissement d'une résidence - 1089, 2<sup>e</sup> rang Est.
    - 4.2.6. Octroi d'un contrat à l'entreprise Entretien extérieur Houde – Entretien des espaces verts de l'Arboretum.
  - 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
    - 4.3.1. Demande de subvention au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Entretien route verte 2017-2019.
    - 4.3.2. Autorisation d'une activité en vertu du règlement n° 1000-07 – Corps de cadets 752 Desbiens/Métabetchouan.
  - 4.4. Rapport des activités du conseil :
    - 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons, subventions et contributions.
5. Dépôt de la correspondance.
6. Affaires nouvelles :
  - 6.1 Motion de félicitations – Employés du service des travaux publics.

7. Période de questions des citoyens.
8. Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**3. 66.03.2017 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2017**

---

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL**

---

Aucune intervention

---

**4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

**4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

**4.1.1. 67.03.2017 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES**

---

*Certificat de disponibilité de crédit*

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

---

*Mme Claude Brassard  
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 7 mars au 20 mars 2017 laquelle totalise la somme de 121 303,42 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4.1.2 68.03.2017 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EN LIEN AVEC LA POLITIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'autoriser en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales et de la politique d'intervention en matière de développement économique, le versement d'une aide financière au promoteur suivant, le tout selon les recommandations du comité administration et développement :

Promoteur	Aide financière accordée
André Martin et Denis Allard 9351-4859 Québec inc.	5 000 \$

La Ville versera au promoteur, dans un délai de trente (30) jours suivant l'acceptation du projet 50% du montant alloué et pour obtenir le solde de l'aide financière consentie, le promoteur doit produire et déposer, à l'officier désigné, douze (12) mois après l'acceptation de son projet, un rapport final démontrant que l'aide a été utilisée pour les fins auxquelles elle a été consentie et accompagné des copies des pièces justificatives des dépenses engagées».

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4.2** **GESTION DU TERRITOIRE**

---

**4.2.1** **AVIS DE MOTION** **ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente il sera soumis pour approbation un règlement modifiant le règlement de zonage no 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de régir l'implantation de logements intergénérationnels sur le territoire municipal.

**4.2.2** **AVIS DE MOTION** **ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 24-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR**

---

Monsieur le conseiller Évans Potvin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement modifiant le règlement de construction n° 24-99 et ses amendements en vigueur dans le but de mettre à jour la liste des Lois, règlements et codes faisant partie intégrante du règlement.

**4.2.3** **69.03.2017** **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 213-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le premier projet de règlement n° 213-2016 modifiant le règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de régir l'implantation de logements intergénérationnels sur le territoire municipal. Ce premier projet de règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.4** **70.03.2017** **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 214-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 24-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le projet de règlement n° 214-2016 modifiant le règlement de construction n° 24-99 et ses amendements en vigueur dans le but de mettre à jour la liste des Lois, règlements et codes faisant partie intégrante du règlement. Ce projet de règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.5** **71.03.2017** **DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC POUR AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE -1089, 2<sup>E</sup> RANG EST**

---

**Considérant que** monsieur Jean-Claude Pomerleau s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le but d'obtenir l'autorisation de construire un agrandissement à sa résidence ainsi que de construire un garage attenant à sa résidence du 1089, 2<sup>e</sup> Rang Est, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix;

**Considérant que** cette demande vise la régularisation d'un projet déjà réalisé suite à la délivrance d'un permis municipal en août 2016 ;

**Considérant que** la CPTAQ a informé le propriétaire qu'une autorisation aurait été nécessaire au préalable à la réalisation des travaux, et qu'elle enjoint le propriétaire de déposer une telle demande;

**Considérant** qu'un avis juridique a été demandé par la Ville sur la question, lequel avis conclut que la Ville a agi en toute légalité, et qu'elle peut informer la CPTAQ que le projet est bel et bien conforme à la réglementation municipale;

**Considérant** que la demande est sans effet négatif sur l'agriculture dans ce secteur, puisque le projet ne prévoit aucun ajout d'usage non agricole supplémentaire, ni n'empiète sur une surface cultivée ou propre à l'agriculture.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Martin Voyer, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix informe la Commission de protection du territoire agricole du Québec qu'elle appuie la demande présentée par monsieur Jean-Claude Pomerleau d'autoriser un agrandissement ainsi que la construction d'un garage attenant à sa résidence du 1089, 2<sup>e</sup> rang Est, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

***Adoptée à l'unanimité***

---

<b>4.2.6</b>	<b>72.03.2017</b>	<b>OCTROI D'UN CONTRAT À L'ENTREPRISE ENTRETIEN EXTÉRIEUR HOUDE – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'ARBORETUM</b>
--------------	-------------------	--

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'octroyer à l'entreprise Entretien extérieur Houde le contrat d'entretien des espaces verts de l'Arboretum pour la somme de 9 975 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 2 février 2017, comprenant entre autres :

- Tonde de gazon de toute la surface gazonnée (aucun amoncellement de gazon ne sera toléré);
- Coupe bordure avec soin autour des arbres;
- Nettoyage sommaire des lieux (déchets);
- Nettoyage de la voie piétonnière.

***Adoptée à l'unanimité***

---

<b>4.3</b>		<b>CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE</b>
------------	--	---

---

<b>4.3.1</b>	<b>73.03.2017</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE 2017-2019</b>
--------------	-------------------	---

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'autoriser, monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à soumettre une demande de subvention auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'entretien de la route verte 2017-2019.

***Adoptée à l'unanimité***

---

<b>4.3.2</b>	<b>74.03.2017</b>	<b>AUTORISATION D'UNE ACTIVITÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 1000-07 – CORPS DE CADETS 752 DES-BIENS/MÉTABETCHOUAN</b>
--------------	-------------------	---

---

Monsieur le conseiller Évans Potvin propose appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser le corps de cadets 752 Desbiens/Métabetchouan à tenir dans le stationnement du parc Maurice Kirouac diverses activités d'escalades pour les jeunes de la municipalité les 20 et 21 mai prochains et d'autoriser la fermeture du stationnement devant le parc. Le tout en conformité au règlement n° 1000-07 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

Le demandeur devra respecter également les conditions énumérées dans le rapport # 20170320 préparé par madame Karine Gagné Plourde, coordonnatrice en loisirs et animatrice du milieu.

En cas de mauvais temps, les activités se tiendront à l'aréna municipal.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.4****RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Rencontres de citoyens
- Réunions Festi-Vélo
- Conseil d'administration Office municipal d'Habitation
- Représentation Carnaval des aînés
- Réunion soirée des bénévoles
- Conseil d'administration Camp musical
- Réunion sur le dossier de l'horloge du Parc Maurice Kirouac
- Comité administration et développement
- Comité de vérification des comptes de la Ville
- Représentations aux activités Plaisirs d'Hiver
- Représentation soirée des bénévoles pour les Jeux du Québec
- Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Rencontre Me Linda Beaulac, notaire
- Rencontre monsieur Alexandre Cloutier, député
- Réunion Corporation d'innovation et développement Alma-Lac-Saint-Est

**4.4.1 75.03.2017 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONS ET SUBVENTIONS**

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement des dons et subventions annuelles suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Demande</b>	<b>Montant accordé</b>
Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Renouvellement adhésion pour 2017 au coût de 100 \$	100 \$
Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Invitation à l'évènement régional « Pour la santé de nos plans d'eau » le 20 avril à l'Hôtel Universel d'Alma. 45 \$	45 \$
Club Lions Séminaire Marie-Reine-du-Clergé	Campagne de financement – dégustation Bières et ses découvertes Samedi 8 avril au coût de 40 \$ par personne	4 billets 160 \$
Club Optimiste de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Activités pour la fête de Pâques dans le Parc Maurice Kirouac	200 \$

*Accepté à l'unanimité*

**5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**6. AFFAIRES NOUVELLES****6.1 75.03.2017 MOTION DE FÉLICITATIONS – EMPLOYÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Monsieur le conseiller Richard Lapointe présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur des employés du service des travaux publics pour leur disponibilité et l'excellent travail effectué lors des dernières tempêtes hivernales.

*Adoptée à l'unanimité*

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Aucune question.

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 20 h, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller André Fortin propose que la présente séance soit levée.

---

*Lawrence Potvin, maire*

---

*Mario Bouchard, greffier*